

Le grand deal des nominations politiques

De nombreux postes importants sont à pourvoir dans l'administration et les entreprises publiques. Un grand troc est en cours au sein de la suédoise.

Les nominations politiques vont pleuvoir dans les mois qui viennent. Une multitude de postes sont à pourvoir dans les administrations et entreprises publiques avant les élections législatives du 26 mai prochain. Les partenaires du gouvernement fédéral ne comptent pas laisser passer cette occasion de placer les « leurs » avant un scrutin dont l'issue est incertaine. Les tractations ont déjà commencé entre les partis de la

suédoise, autour des mandats qui vont se libérer à la Creg, chez bpost, à la Banque européenne d'investissement, chez Belgococontrol ou encore à la SNCB...

Et il faudra bientôt nommer de nouveaux patrons pour six services publics fédéraux : Finances, Mobilité, Emploi et Travail, Economie, Affaires étrangères et Bosa (administration du budget, du personnel et de l'informatique). Bref, un train continu de nominations au plus

haut niveau qui passeront par des épreuves de sélection, mais aussi par de savants calculs d'équilibre politique et linguistique... et le respect de la règle qui veut que lorsqu'une femme remporte la sélection, elle est automatiquement désignée pour occuper le poste.

La bataille fait déjà rage au sein des partenaires flamands, comme l'ont prouvé les attaques du VLD et de la N-VA contre la nomination de Steven Vanackere (CD&V) à la BNB. ■

Le grand troc des beaux postes à pourvoir

NOMINATIONS POLITIQUES Dans la balance, six grands patrons de l'administration

► Le gouvernement doit trancher : une multitude de postes sont à pourvoir dans une série d'entreprises publiques.
► En balance aussi : les présidences dans six grands départements de l'administration : Budget, Emploi, Economie, Mobilité, Sécurité sociale et Affaires étrangères.

DÉCODAGE

On le confirme au Seize : « Charles Michel a décidé d'élargir la réflexion à l'ensemble des nominations auxquelles il faudra procéder

avant la fin de la législature »... Autant dire que le Premier ministre a du boulot. Car des nominations, il va en pleuvoir dans les prochains mois avant les élections législatives du 26 mai. Une multitude de postes sont à pourvoir dans une série d'entreprises publiques, parapubliques ou autres institutions où les mandats arrivent à échéance, ou bien sont tout près d'expirer. Les partenaires suédois – MR, N-VA, CD&V, VLD – ne se laisseront pas prier. Le calendrier leur est favorable et, s'il le faut, ils anticiperont ici et là un chouïa les échéances afin de « placer » l'un des leurs avant le retour aux urnes. On ne sait pas de quoi 2019 sera fait.

En fait de « réflexion », on aura droit surtout à des tractations au sein de la majorité, en coulisses entre présidents, en comité

restreint au sein du gouvernement. Il y a quelques jours, la *Libre Belgique* indiquait que le « grand puzzle » avait commencé : à la Creg (l'organisme régulateur de l'énergie), chez bpost, à la Société fédérale de participation et d'investissement, à la Banque européenne d'investissements, à la Société belge d'investissement pour les pays en développement sans oublier une série de mandats à la SNCB, chez Belgococontrol également, dans les institutions culturelles.

Ce n'est pas tout. Nous sommes en mesure de compléter le tableau.

Du lourd

On nous précise qu'il faudra aussi nommer une série de « patrons » dans l'administration fédérale, à la tête de différentes

SPF, les services publics fédéraux, là encore parce que le calendrier veut ça et/ou parce que les présidents en titre partiront à la retraite. Du lourd. Jugez-en...

Il est question du SPF Bosa, regroupant l'administration gérant le budget de l'Etat, le personnel et l'informatique, où il faudra remplacer Alfons Boon, libéral : la N-VA brigue le poste, confie-t-on. La présidence du SPF sécurité sociale est elle aussi à renouveler, où évolue actuellement Frank Van Massenhove, socialiste flamand. Les suédois auront encore à nommer un patron à la tête du service fédéral Mobilité – on nous parle d'une candidate libérale. Le gouvernement Michel devra aussi trancher pour ce qui concerne le SPF Emploi et Travail – une libérale, la même candidate qu'au SPF Mobilité, est dans la course ainsi

qu'un chrétien-démocrate flamand, confie-t-on. Le SPF Économie est lui aussi dans la balance, aux commandes duquel on trouve Jean-Marc Delporte, socialiste francophone. Ajoutez le SPF Affaires étrangères où l'on cite Dirk Achten, libéral flamand.

Sélection

Résultat : il s'agit de nominations aux plus hauts niveaux dans six grands départements. Dans tous les cas, des procédures de sélection auront lieu, les calculs d'équilibres linguistiques et partisans feront le reste (on imagine aisément que l'on va rester entre suédois) avec un « incontournable », suivant les nouvelles règles visant à féminiser les hiérarchies : lorsqu'une femme remporte l'« assessment » (l'examen), elle est dési-

gnée automatiquement.

On complétera en soulignant qu'à côté de ces six SPF stratégiques où la majorité en place aura à opérer ses choix, les patrons de quatre autres grands départements poursuivront quant à eux : Hans D'Hondt (CD&V) à la tête du SPF Finances, Isabelle Mazzaro (MR) à l'Intérieur, Jean-Paul Janssens (PS) à la Justice, Tom Auwers (SPA) à la Santé publique.

Voilà pour le tableau. Inutile de dire que si les partenaires de majorité ont l'embarras du choix, ils ont aussi l'embarras. La bataille fait rage entre les partis flamands de la coalition. On rapporte qu'en marge de ces organigrammes fédéraux, l'attribution du poste de gouverneur de la province de Flandre-Orientale déchaîne les tensions. Résumons : un examen a été organisé

afin de déterminer le meilleur candidat, le VLD avait misé sur la députée fédérale Carina Van Cauter, un candidat proche de la N-VA lui a été préféré, ce qui a fait bondir les libéraux flamands. Cerise nationaliste sur le gâteau flamand : l'heureux élu avait été prévenu par le ministre des Affaires intérieures en Flandre, Liesbeth Homans, elle aussi N-VA, avant même que le gouvernement flamand n'ait validé le choix. Carina Van Cauter s'est retirée de la course. Les libéraux flamands ruminent leur revanche. Tensions, toujours : la nomination de Steve Vanackere (CD&V) à la direction de la

Banque nationale a été la cible de vives critiques, il y a quelques jours, notamment de la part de la N-VA et d'Alexander De Croo, vice-Premier VLD, qui a fait du féminisme son nouveau cheval

de bataille, et qui s'interrogeait à ce propos pour ce qui concerne notre Banque nationale, où règnent les hommes. Le CD&V n'a pas du tout apprécié. Lui aussi rumine sa revanche. En attendant, le débat sur la féminisation s'est invité au sein du gouvernement. Même si Dave Sinardet, politologue à la VUB, relativise, et met tout le monde d'accord à cet égard : « *On parle du problème de la présence des femmes à la Banque nationale alors qu'il faudrait surtout parler des nominations politiques. Bien sûr qu'avoir plus de femmes est souhaitable, mais si c'est pour les voir accéder aux responsabilités de manière pas du tout transparente, ou détenir des positions pas vraiment nécessaires et parfois surpayées, quel sens cela a-t-il ?* » ■

MAXIME BIERMÉ
et DAVID COPPI

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Creg cherche président(e) en urgence

Parmi les postes vacants en vue : la présidence de la Creg (le régulateur fédéral de l'énergie). Un poste occupé jusqu'à la semaine dernière par Marie-Pierre Fauconnier (étiquetée PS), qui a pris ce lundi la direction de Sibelga, le gestionnaire de réseau bruxellois. La procédure pour lui trouver un(e) remplaçant(e) est lancée. Le Selor a effectué une première présélection. Ont notamment été retenus la cheffe de cabinet de la ministre de l'Énergie Marie-Christine Marghem (MR), le conseiller Énergie du vice-

Premier ministre Jan Jambon (N-VA) et l'un des directeurs actuels de la Creg, Andreas Tirez (Open VLD). Ils ne sont pas les seuls en lice. Lundi s'est déroulée la deuxième étape : un entretien devant jury, qui devait juger si les candidats étaient « aptes » ou non pour le poste. « *Il faudra 15 jours pour obtenir les résultats* », assure le cabinet de la ministre Marghem. Car c'est bien la ministre qui devra opérer la dernière étape de la sélection, à savoir organiser un entretien individuel avec chaque candidat jugé apte. Elle proposera enfin la nomination du meilleur candidat au conseil des ministres. Madame Marghem pourrait donc devoir auditionner sa propre cheffe de cabinet

dans les prochains jours. Autres postes à pourvoir : celui de médiateur fédéral de l'énergie. On cherche un candidat francophone et un néerlandophone. Jean-Christophe Salembier, du cabinet Marghem (MR), et Sven Vaneycken, du cabinet Peeters (CD&V), auraient dû être nommés. Problème : les deux favoris ont curieusement été exemptés de la première étape de la procédure Selor. Un candidat malheureux a introduit une plainte. Le Selor reconnaît une erreur qui rend la procédure en cours juridiquement boiteuse. La ministre Marghem a dès lors annoncé qu'elle en relancerait une nouvelle « *sur des bases juridiques incontestables* ». Retour à la case départ.

X.C.

l'expert La politisation est inévitable, mais doit être encadrée

ENTRETIEN ■■■

Pris dans la tourmente à la suite de l'annonce du projet de nomination de Steven Vanackere au comité de direction de la BNB, qui réduirait à néant la représentation des femmes au sein de celui-ci, le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA) a accéléré son projet de réforme de l'institution. Une réforme en trois points (limitation du nombre de mandats, baisse des salaires et augmentation du nombre de femmes dans les postes de direction) sur laquelle Mathias Dewatripont, professeur d'Economie à l'ULB et lui-même ex-directeur de la BNB, a accepté de se prononcer.

Plus une seule femme au comité de direction de la BNB. Votre réaction ?

Quand j'ai pris mes fonctions à la BNB, en 2011, il y avait deux femmes sur huit membres au comité de direction. Si on s'oriente vers une absence de représentation féminine, dans un organe désormais réduit à six membres, c'est effectivement problématique. Si on élargit le calcul au Conseil de régence (sorte de conseil d'administration de la BNB,

NDLR), ce n'est pas mieux : une femme sur seize membres. Tendre vers un meilleur équilibre dans les nominations par le politique est donc positif. Ceci étant, imposer des gens de l'extérieur est la manière la plus facile d'arranger les choses. Il me semble plus important encore de travailler cette égalité en amont, en assurant la promotion des femmes en interne.

Le ministre veut réduire les rémunérations...

L'effort réalisé a déjà été significatif. D'une part, le nombre de directeurs a été réduit alors qu'à la suite de la crise financière, les obligations de la BNB ont été élargies à la supervision prudentielle des banques et des assurances. Les responsabilités sont importantes : on a vu en 2008 les conséquences et le prix d'une supervision imparfaite. Quant aux salaires des directeurs, ils ont aussi été réduits, de l'ordre de 12,5 %. Il faut donc pouvoir parler de tout, mais en évitant les caricatures. Dans cette perspective, une comparaison avec les rémunérations dans les autres banques centrales n'est pas inutile, pour autant notamment qu'elle tienne compte de la fiscalité.

La politisation, est-ce à vos yeux un problème ?

La Belgique n'est pas le seul pays où les nominations à la Banque centrale sont politisées. Et c'est normal : la BNB est une entreprise publique et ses missions sont d'utilité publique. Elle n'a pas pour objectif, bien qu'étant cotée, de maximiser la valorisation pour ses actionnaires mais de veiller à la stabilité financière du pays. Son Conseil de régence n'est pas comparable à un conseil d'administration classique car devant être indépendant des actionnaires. Mais il faut dans le même temps veiller à maintenir une expertise individuelle et collective, tant au niveau du Comité de direction (l'audition des futurs directeurs par le Parlement serait une bonne chose) que du Conseil de régence. Le projet par exemple de supprimer le Collège des censeurs (sorte de comité d'audit, NDLR) n'a de sens que si on veille à ce que les régents aient l'expertise requise pour exercer leur mission de contrôle. La politisation est donc inévitable, mais ses dérives potentielles doivent être encadrées. ■

Propos recueillis par
BENOÎT JULY